



FICHE D'ANNONCE PROFESSIONNELLE

Identification du poste	PRATICIEN HOSPITALIER Spécialité : pédopsychiatrie
Situation du lieu d'exercice	Pôle 67I01 ALSACE – BAS-RHIN Etablissement Public de Santé Alsace Nord (EPSAN) 141, avenue de Strasbourg – 67170 BRUMATH CPEA de Schiltigheim / CPEA de Wissembourg
Type d'installation	► <u>Temps plein : 10 demi-journées hebdomadaires</u>
Date de démarrage de l'exercice	01/10/2025
Conditions d'exercice	<u>Position du praticien dans le pôle d'activité clinique</u> Le Praticien Hospitalier recruté dépendra du Chef de Pôle de l'Activité Clinique 67 I 01. L'exercice est organisé en concertation avec l'ensemble de l'équipe médicale du pôle afin d'assurer la permanence médicale des soins dans les différentes unités du secteur de 67 I 01. <u>Modalités particulières d'exercice :</u> Intervention sur le site du Centre Psychothérapique Pour Enfants et Adolescents de Wissembourg situé à 50km de Brumath et 31km de Haguenau (2ème ville du département du Bas-Rhin) Intervention sur le site du Centre Psychothérapique Pour Enfants et Adolescents de Schiltigheim, ville de l'Eurométropole de Strasbourg.
Aides prévues par la structure	/
Aides relatives à l'exercice en zone prioritaire	/
Caractéristiques du territoire d'exercice	<u>Interventions sur deux sites au sein du pôle I01 :</u> 1. Au sein d'un Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents situé à Wissembourg : - Responsable d'un hôpital de jour pour enfants et préadolescents - Consultations et participation au travail institutionnel dans le centre médico-psychologique.

	<p>2. Au sein d'un Centre Psychothérapeutique pour Enfants et Adolescents situé à Schiltigheim :</p> <p>Consultations et participation au travail institutionnel dans le centre médico-psychologique.</p> <p><u>Répartition du temps de travail sur les deux sites :</u></p> <p>60% au CPEA de Schiltigheim</p> <p>40% au CPEA de Wissembourg</p>
Statut juridique	Centre Hospitalier spécialisé contre la lutte des maladies mentales
Autres précisions	<p>Connaissances particulières : Dans son travail le praticien devra faire preuve de dynamisme et avoir l'esprit d'initiative pour les missions du pôle et pour la mise en place de projets.</p> <p>Il s'agira de travailler en coordination avec l'équipe pluriprofessionnelle, dans une approche institutionnelle et communautaire.</p> <p>Le Praticien Hospitalier est incité à s'impliquer dans le travail institutionnel à l'échelle de l'EPSAN.</p> <p>Il sera encouragé à participer à des groupes EPP, revue de pertinence, réunions pluridisciplinaires, aux instances de l'établissement.</p> <p>Qualités professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamisme et motivation, - Souplesse d'esprit et de comportement, - Disponibilité, - Qualité relationnelle, écoute, communication, accueil, - Facilité d'adaptation, rigueur dans le travail, et initiative personnelle.
Personne à contacter	<p>Docteur Martin ROTH Chef du pôle I01 martin.roth@ch-epsan.fr 03 88 64 46 70</p>